Procès-verbal du Comité de Direction
Lundi 08 janvier 2024

Réunion du : lundi 08 janvier 2024 à 19h00 au siège du District

Président : M. Ahmed HADEF.

Présents : Mmes. Jessica ABRIN, Nabila ZAOUAK, Djaimila BENSLIMANE, MM. Mori PAYE, Abdelhamid DAGUEMOUNE, Tobias MOLOSSI, Kevin THOMAS, Toufik BELKOUS, Moïse AHIZAN et Steve MARLET.

Excusés : MM. Issa BAKHAYOKHO, Ramdane DJEDID, Mamadou KARAMOKO et Mourad HAMOUDI

Assistent : Mme. Margaux MONNIER (Comptable), MM. Eric TEURNIER (Responsable des Compétitions) et Rabah AIT ATMANE (CTD-PPF)

Le quorum étant atteint, la séance ouvre à 19h15.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

Après lecture du procès-verbal du Comité de Direction du lundi 13 novembre 2023, celui-ci est validé à l'unanimité des membres présents.

2. VIE DU DISTRICT

Rendez-vous passés du Président :

- Le 16/11 : Réunion du personnel
- Du 17 au 19 novembre :
- 20/11 : Réunion des Présidents de Districts
- 25/11 : Match caritatif au club Montreuil FC
- 29/11 : Iris du Sport
- 04/12 : Comité de Direction de la Ligue de Paris IDF
- 07/12 : Assemblée Générale du District

Rendez-vous à venir du Président :

- 09/11 : Réunion Président de Ligue et Districts
- 11/01 : Rendez-vous avec M. HANOTIN pour l'implantation du District
- 26/01 : Galette et remise des Labels

Point courriers, mails :

- Mail de la FFF pour accompagner les dirigeant(e)s dans leur engagement associatif.
- Mail de la FFF afin d'échanger sur les enjeux des JO-P durant la période du 20 janvier au 15 février.
- Appel à candidature de la FFF pour recevoir les phases finales du championnat Futnet (week-end du 23 et 24 mars). Refus du Comité de Direction au vu des évènements déjà programmés.
- Lancement de l'eCoupe de France 2023-2024, le District a répondu positivement à ce projet.
- Mail d'invitation du Maire de Montreuil pour une cérémonie des vœux le jeudi 18 janvier à 18h00.
- Mail de remerciement du Club d'Almaty Bobigny pour l'accompagnement du District lors de leur tournoi Talent 2023.
- Invitation du Paris FC pour sa soirée des vœux le mercredi 17 janvier 2024.
-

Point courriers, mails :

Le 08 janvier 2022: 35 526 licences
Le 08 janvier 2023: 37 065 licences
Le 08 janvier 2024: 39 920 licences

Soit une hausse de 2 855 licences comparé à la saison précédente.

Candidature Commissaire :

<u>Commission Statuts et Règlement :</u>

Remplacement de M. RAOUADI par M. CRELOT en tant que commissaire.
En effet, M. RAOUADI rencontre des soucis de santé qui ne lui permettent pas d'être présent.
Il est primordial qu'un membre de la CDA soit présent à ces commissions.

Présentation proposition de partenariat :

RISES est une société d'analyses vidéo qui propose au club ce processus pour être d'avantage performant par la suite.

Un second rendez-vous est à prévoir afin d'échanger sur la gestion des données.

3. POINT FINANCIER

Point sur la vente du District

Les charges de gestions courantes du District ne cessent d'augmenter.
Nous avons eu deux estimations, une troisième agence intervient le 09 janvier pour une troisième estimation.

Relevé de compte clubs

Le relevé de compte du 2ème semestre 2023 s'élève en totalité à 48.021,00€.
Après échange, les membres décident de fixer la date de limite de paiement au 31 janvier 2024.

Dépenses supérieures à 1.500,00€

- 7.320,00€ : Commissaires aux comptes pour l'arrêté de l'exercice 2022-2023
- 1693,16€ : Reste à charge de l'école d'un alternant du District
- 1.565,50€ : Kintessia, nettoyage des locaux
- 2.061,60€ : IDS Informatique, Ordinateurs portables
- 3.344,22€ : Powershot, Dotation solidarité clubs AG
- 2.421,60€ : OOPN, Boitiers de votes AG
- 2.660,28€ : Bruneau, tables et chaises

4. POINT CDA

Au 08 janvier 2024, le District compte 257 arbitres.

La FIA n°3 aura lieu le 20 et 21 janvier 2024.

Un constat a été fait par plusieurs arbitres, les procédures d'avant match ne sont pas faites en temps et en heure, ce qui retarde le début des matchs.
Après échanges les membres du comité prennent la décision de faire un communiqué à destination des arbitres et des clubs afin de rappeler l'article 23.1 du règlement sportif général du District :

« En cas d'absence d'une équipe, ou si une équipe se présente avec moins de 8 joueurs ou 9 joueuses pour les féminines (3 joueurs pour le Futsal), ces faits sont constatés par l'arbitre à l'expiration d'un délai de 15 minutes après l'heure prévue pour le coup d'envoi. Il les consigne sur la feuille de match. Seule la Commission compétente peut déclarer le forfait.
Le délai de 15 minutes est prévu par l'article 159, alinéa 4 des R.G de la F.F.F.
Le score d'un match perdu par forfait, quel qu'il soit, est de 5 buts à 0. »

5. POINT TECHNIQUE

La mise en route des nouvelles formations a été compliqué, mais elle suscite à présent beaucoup d'intérêt auprès des Clubs.
Cependant le format mise en place présente des failles. En effet, certains stagiaires ne sont pas présents à la deuxième journée de formation au vu du délai entre les deux journées.

Concours INF Clairefontaine :
Les phase Départementales sont terminés.
Pour préparer au mieux les candidats, le Comité de Direction réfléchi à un accompagnement sur le plan scolaire pour les prochaines saisons.

Le District a lancé ces phases Départementales de la Ecoupe et du Futnet.

6. QUESTIONS DIVERSES

Après échange, certains élus constatent que certains arbitres centraux font deux matchs la même journée. Un mail leur sera adressé pour leur rappeler que cette pratique est interdite.

Fin de la réunion à 22H00

M. Ahmed HADEF
Le Président